



# LE COLLÈGE DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE EN PRATIQUE



## DÉVELOPPEMENT DE TRAVAUX SUR DES THÈMES EN LIEN AVEC L'EXERCICE ET/OU L'ACTUALITÉ

Les pôles de travail du Collège :

- sont constitués par les médecins généralistes, membres des structures adhérentes au Collège, selon leurs expertises. Ils fonctionnent sous la responsabilité d'un coordonnateur.
- travaillent sur des thématiques définies au regard de l'exercice professionnel,
- participent à la réponse aux sollicitations des institutions de santé, et des partenaires du Collège.



## REPRÉSENTATION DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL INSTITUTIONNELS

Représentant des différentes composantes de la médecine générale, le Collège de la Médecine Générale participe en tant que partie prenante aux avis et réunions nationales mises en place par les différentes organisations de santé françaises : ministères, organismes de tutelle, collectivités territoriales, agences et instituts de santé.

Le Collège mandate également des médecins généralistes pour participer aux groupes de travail pour lesquels il a été sollicité.



## MISE À DISPOSITION D'OUTILS POUR LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Fiches pratiques pour faciliter la pratique au quotidien, documents de synthèse, relais d'informations... le Collège met à la disposition des médecins généralistes différents formats pour contribuer à la qualité des soins. Tous sont accessibles sur demande et en consultation sur [lecmg.fr](http://lecmg.fr).

Le Collège a récemment lancé la base de connaissance en ligne [ebmfrance.net](http://ebmfrance.net). Le projet est né de la volonté de créer une plateforme française de mise à disposition de données EBM en consultation. Depuis avril 2018, les médecins généralistes ont accès gratuitement à une plateforme d'informations scientifiques, actualisées et adaptées à leur pratique.





# LE COLLÈGE DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE EN PRATIQUE



## PROMOTION DE TRAVAUX DE RECHERCHE EN SOINS PRIMAIRES

Le Collège soutient auprès des institutions :

- le développement de la recherche en médecine générale et en soins primaires,
- les projets des structures scientifiques et des départements universitaires de médecine générale.

Il peut également porter des projets de recherche menés conjointement par plusieurs opérateurs.



## REPRÉSENTATION FRANÇAISE DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Le Collège de la Médecine Générale est le représentant de la France auprès des principales structures européennes et internationales œuvrant pour la promotion de la médecine générale, médecine de famille.

Le Collège est membre de :

- l'Organisation européenne et mondiale des médecins de famille (Wonca)
- l'Union Européenne des Médecins Omnipraticiens (UEMO)



La délégation internationale du CMG participe aux instances politiques ainsi qu'aux événements annuels.



## NOS ÉVÉNEMENTS

### Le CMGF : un congrès annuel pour partager et s'informer

Chaque année, le Collège donne rendez-vous à l'ensemble de la profession. Pendant 3 jours, tous les acteurs de la médecine générale sont représentés et proposent des sessions sur des sujets d'actualité ou des thématiques propres à l'exercice du métier. Plus d'information sur [congresmg.fr](http://congresmg.fr)

### Les Régionales du Collège

Depuis 2018, le Collège se déplace en région pour rencontrer au cours d'une journée les médecins généralistes sur leur territoire : échange, partage, mise à disposition d'outils sur des thèmes de pratique quotidienne. Découvrez le programme sur [lesregionalescmg.fr](http://lesregionalescmg.fr)



## COMMENT PARTICIPER AUX TRAVAUX DU COLLÈGE ?

- En rejoignant un des groupes de travail du Collège : [secretariat@lecmg.fr](mailto:secretariat@lecmg.fr)
- En participant au Congrès annuel des médecins généralistes (CMGF) : [congresmg.fr](http://congresmg.fr)

